



# CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

*La présente Consigne de navigabilité (CN) est publiée en vertu de l'article 521.427 du Règlement de l'aviation canadien (RAC). Il est interdit à toute personne d'effectuer ou de permettre le décollage d'un aéronef dont elle a la garde et la responsabilité sauf si les exigences de l'article 605.84 du RAC se rapportant aux CN sont satisfaites. L'annexe H de la norme 625, Normes relatives à l'équipement et à la maintenance des aéronefs, contient des informations concernant d'autres moyens de conformité aux CN.*

**Numéro :**

CF-2019-26

**Date d'entrée en vigueur :**

23 juillet 2019

**ATA :**

35

**Certificat de type :**

A-131

**Sujet :**

Circuit d'oxygène – Accessibilité inadéquate à la bouteille d'oxygène portative

**Applicabilité :**

Les avions Bombardier Inc. :

Modèle CL-600-1A11 portant les numéros de série 1004 à 1085,  
Modèle CL-600-2A12 portant les numéros de série 3001 à 3066,  
Modèle CL-600-2B16 portant les numéros de série 5001 à 5194, 5301 à 5665, 5701 à 5988 et 6050 à 6119,

équipés d'une ou de plusieurs bouteilles d'oxygène portables de 11 pieds cubes Scott (Avox / Zodiac) séries 5500 ou 5600 avec la référence (réf.) de support supérieur 36758-02, 36758-12 ou H3-2091-1 installé au goulot de la ou des bouteilles.

**Conformité :**

Tel qu'indiqué ci-dessous, à moins que ce ne soit déjà fait.

**Contexte :**

Bombardier Inc. a remarqué qu'il n'est pas toujours facile de retirer certaines bouteilles d'oxygène portatives de leur support de fixation dû au fait que le loquet du support supérieur s'accroche au tube ou au cadran de l'indicateur de pression de la bouteille d'oxygène. Les membres de l'équipage de cabine doivent pouvoir accéder à la bouteille d'oxygène portative en cas d'urgence lorsqu'ils sont à bord. La présente CN rend obligatoire l'installation d'un support supérieur modifié et d'un nouveau support de centre sur tous les supports de fixation des bouteilles d'oxygène portatives visées pour faciliter l'accès à ces bouteilles.

**Mesures correctives :**

Dans les 60 mois à partir de la date d'entrée en vigueur de la présente CN, inspecter et remettre en état tous les supports fixation de bouteille d'oxygène portative visés pour y installer un support supérieur modifié et un nouveau support central, conformément au bulletin de service (BS) applicable de Bombardier (BA), qui figure au tableau 1, ou de toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité de Transports Canada.

**Tableau 1 : Références liées au BS**

<b>Numéro de série de l'avion</b>	<b>BS de BA</b>
Modèle CL-600-1A11 portant les numéros de série 1004 à 1085	BS 600-0772, version initiale en date du 29 juin 2018
Modèle CL-600-2A12 portant les numéros de série 3001 à 3066	BS 601-0646, version initiale en date du 29 juin 2018
Modèle CL-600-2B16 portant les numéros de série 5001 à 5194	BS 601-0646, version initiale en date du 29 juin 2018
Modèle CL-600-2B16 portant les numéros de série 5301 à 5665	BS 604-35-006, version initiale en date du 29 juin 2018
Modèle CL-600-2B16 portant les numéros de série 5701 à 5988	BS 605-35-005, version initiale en date du 29 juin 2018
Modèle CL-600-2B16 portant les numéros de série 6050 à 6119	BS 650-35-001, version initiale en date du 29 juin 2018

Pour les avions dont le numéro de série n'est pas indiqué dans la section 1.A Applicabilité des BS mentionnés ci-dessus, le fait de procéder à l'inspection et à la remise en état de tous les supports de fixation de bouteille d'oxygène portative visés pour y installer un support supérieur modifié et un nouveau support central conformément au certificat de type supplémentaire (CTS) SA17-93 de Transports Canada (validé par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) en tant que CTS 10064297 ou par la Federal Aviation Administration (FAA) en tant que ST04028NY) satisfait également aux exigences de la présente CN.

**Autorisation :**

Pour le ministre des Transports,

Le chef, Maintien de la navigabilité aérienne

*ORIGINAL SIGNÉ PAR*

Rémy Knoerr

Émise le 9 juillet 2019

**Contact :**

Hilary Ross, Maintien de la navigabilité aérienne, Ottawa, téléphone 1-888-663-3639, télécopieur 613-996-9178 ou courrier électronique [AD-CN@tc.gc.ca](mailto:AD-CN@tc.gc.ca), ou tout Centre de Transports Canada.